

AIDE-MÉMOIRE

des conditions d'admission au poste vacant

de salarié (m/f/x) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'Etat,
pour le poste de responsable du service industriel (Maintenance Production eau potable / Électricité)

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.

a) Profil :

- Être détenteur d'un DAP/CATP de la qualification chauffagiste, électricien, électronicien en énergie, mécanicien industriel et de maintenance, mécanicien ajusteur ou «Wassermeister». Un brevet de maîtrise dans une des qualifications ci-dessus est considéré comme avantage.
- Une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la production et la répartition d'eau potable
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B, le permis C étant considéré comme un avantage.
- Avoir des connaissances adéquates en outils informatiques courants.
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe, être rigoureux, organisé et avoir un sens de responsabilité exemplaire.
- Disposer d'une affinité technique et d'une aptitude manuelle.

b) Missions :

- Tous travaux dans le domaine de la production d'eau, d'électricité et d'éclairage public
- Gestion d'équipe et supervision de chantiers
- Assistance lors de l'élaboration des différents projets
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service de régie communal
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

c) Est considéré comme atout :

- Le suivi de la formation auprès du « Deutscher Verein des Gas und Wasserfaches DVGW »
- Le suivi de la formation continue « Fachkraft für Wasserversorgungstechnik »
- Des connaissances en outils informatiques spéciaux, p.ex. FlowChief
- Une expérience de minimum 5 ans dans le domaine de la production et la répartition d'eau potable

d) Statut / Carrière :

- Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière E.

e) **Divers :**

- Le cas échéant, le/la candidat(e) devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

f) **Pièces à joindre :**

- 1) Demande écrite avec précision du poste brigué ;
- 2) Extrait récent de l'acte de naissance ;
- 3) Extrait récent du casier judiciaire n°3 (moins de 2 mois) ;
- 4) Notice biographique (CV) détaillée avec photo récente ;
- 5) Copie des diplômes et certificats d'études ;
- 6) Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS) ;
- 7) Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service de régie communal (T. 32 50 23-210 / 228).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au soussigné collège des bourgmestres et échevins, à **l'attention du service du personnel**, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le 8 août 2025 au plus tard**.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Mersch, le 12 juillet 2025

Le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Michel Reiland, échevin